

Longueuil, le 17 septembre 2010

Madame Michelle Courchesne
Présidente du Conseil du trésor
875, Grande Allée Est
4e étage, secteur 100
Québec (Québec)
G1R 5R8

Objet : Mise sur pied du comité sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation des rentes de retraite

Madame,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre nomination à titre de présidente du Conseil du trésor. Nous espérons développer avec vous des échanges fructueux et bénéfiques pour les retraités que nous représentons.

La grande majorité des retraités de l'État du Québec sont des femmes qui ont servi comme cadres, professionnelles, infirmières, fonctionnaires, enseignantes, employées de soutien, etc. Ces retraitées n'ont généralement pas bénéficié des mesures d'équité salariale en plus d'être affectées, comme tous les retraités de l'État par la perte du pouvoir d'achat due à la méthode de l'indexation de leur rente de retraite.

L'Association démocratique des retraités supporte le dossier de la ré-indexation des rentes de retraite des retraités de l'État depuis plusieurs années. Une délégation de l'ADR a été entendue en Commission parlementaire des finances publiques les 2 et 3 février 2010. Elle a présenté un mémoire qui a tissé des liens entre différentes sources d'information publiées par la CARRA telles que rapports annuels et évaluations actuarielles. Selon votre collègue, monsieur Alain Paquet, l'analyse de l'ADR a contribué à une meilleure compréhension du dossier.

Au terme de ses audiences, la Commission a recommandé unanimement la mise sur pied d'un comité sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation des rentes de retraite.

L'ADR est une organisation dynamique capable d'apporter un nouvel éclairage susceptible d'engendrer une réflexion et des pistes de solutions intéressantes pour toutes les parties concernées par ce dossier : le Conseil du trésor, les syndicats, les autres associations de retraités et le gouvernement.

372, rue Jean-Désy, Boucherville, J4B 2B2

Site WEB : <http://adr-quebec.org>

L'ADR suggère **qu'elle-même**, ainsi que les associations de retraités telles l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ), l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), le Regroupement des Retraités actifs du Mouvement Essaim (RRAME) aient un représentant sur ce comité.

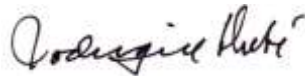
De plus, nous croyons pertinent, utile et nécessaire que les centrales syndicales soient directement représentées sur ce dit comité. Toutefois, le refus des centrales d'être présentes ne devrait pas empêcher sa mise sur pied ni entraver son fonctionnement.

Si les centrales syndicales refusaient de participer aux travaux du comité, le gouvernement pourrait avoir devant lui deux types de solutions, l'une issue des travaux déposés par le futur comité sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation des rentes de retraite et l'autre, des recommandations parallèles déposées par les organisations syndicales. Dans ce cas, le gouvernement aurait à arbitrer entre deux contenus. Quoi qu'il en soit, les centrales syndicales ne peuvent plus ignorer le droit des retraités d'intervenir directement lorsqu'il s'agit de leur fonds de retraite. Elles n'auraient pas intérêt à pratiquer la politique de la chaise vide.

L'ADR veut continuer à aborder le dossier de l'indexation des rentes des retraités et des futurs retraités avec une ouverture d'esprit et rechercher des pistes de solutions novatrices et équitables pour toutes les parties.

Nous espérons que depuis votre nomination vous ayez été en mesure de prendre connaissance de la recommandation de la Commission des finances publiques vous invitant à mettre sur pied un **comité sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation des rentes de retraite**. Nous attendons votre décision avec impatience. Pour nous, il y a urgence.

Dans l'attente d'une réponse positive, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.



Rodrigue Dubé
Président de l'ADR
450-928-0236